

Rédaction et administration Casier postal : 85 Haute-Ville, QUEBEC. Abonnement : \$2.00

LE CRI DE QUÉBEC

Organe de l'Association de la Jeunesse Libérale de Québec

Si les conservateurs attaquent, il faut bien qu'ils pensent que la jeunesse libérale est prête à répondre.

Journal politique et littéraire

COURAGEUX, HONNÊTE ET VRAI

Rédigé en collaboration

LE MAL PREMIER DE LA PROTECTION EST D'ENGENDRER DES INDUSTRIES NUISIBLES

Est-il sage de fabriquer des objets qu'on peut avoir à meilleur compte ailleurs? - Vouloir produire dans ces conditions serait hausser le coût de la vie et détourner les capitaux de leur vraie destination - La seule voie raisonnable

(TROISIEME ARTICLE)

Voici deux pays voisins. L'un d'eux fabrique un tissu de coton à \$1.00 l'unité de mesure; l'autre ne peut faire le même article à moins de \$2.00. Celui-ci, en achetant du premier, pourra donc pratiquer une économie de cinquante pour cent. Dans ces circonstances, l'industrie la plus dispendieuse des deux peut-elle résister? Évidemment non. Le marché domestique aura tôt fait de la rejeter pour choisir exclusivement celle du pays étranger. Ce sera juste et raisonnable. Le consommateur est toujours justifiable de chercher le meilleur marché. Pour lui, payer le double par simple patriotisme serait un acte insensé. Donc, la fabrique à \$2.00 est destinée à la faillite. Qu'elle succombe, la masse du peuple n'y perd rien: elle était inutile.

LE FRUIT DE FEROCES CUPIDITES

Cependant, la cupidité de certains capitalistes est ingénieuse. On a découvert, au cours des âges, un moyen efficace de maintenir des industries championnes, des entreprises non viables par nature et même préjudiciables à l'intérêt public. Ce moyen, c'est la HAUTE PROTECTION. Des individus s'étant mis en tête d'élever des usines totalement dépourvues des ressources nécessaires à leur maintien, sont parvenus à imposer à une oligarchie politique leurs prétentions à un tarif protecteur qui put éliminer les concurrents à bon marché et leur permettre de vivre en haussant le prix des choses chez le peuple. Continuons l'exemple du début: l'industrie dont le tissu coûte \$2.00 veut tenir en débit de l'autre, qui fabrique à \$1.00. Ses directeurs s'assembleront avec quelques-uns de leurs semblables et provoqueront une agitation simulée en plusieurs milieux à la fois. Des orateurs de husting, des journaux, des pamphlétaires feront miroiter aux yeux du public des mots sonores: INDUSTRIE NATIONALE, TRAVAIL NATIONAL, PROTECTION DU CAPITAL, que sais-je encore... Toute une agglomération politique se forme autour de ce noyau d'affaires. On se réclame de quelques principes tapageurs, on se fabrique une espèce de credo politique, on crie plus fort que les autres, puis, un jour vient où la masse populaire est ébranlée. Le sophisme va triompher. C'est alors que les vrais patriotes ont besoin de toute leur intelligence, de tout leur courage pour défaire ce travail malhonnête et ramener les esprits dans le chemin de la vérité et du bon sens. Autrement, le mal l'emporte. On imposera un droit douanier de \$1.50 sur le tissu étranger, ce qui en portera le prix à \$2.50, et le tour sera joué. L'article n'entrera plus au pays, la fabrique la plus déraisonnable fonctionnera contre la nature elle-même, et le peuple payera cent cinquante pour cent de plus sur l'objet qu'il achetait autrefois à si bon marché.

Tout le système protectionniste est basé là-dessus. Dans notre pays surtout, son application rigide serait néfaste. Déjà la vie canadienne est loin d'être économique. En raison de la rigueur de notre climat, il nous faut trois fois plus d'habits qu'ailleurs; la neige gêne nos transports et la circulation dans les rues de nos villes; nos chaussées se défont vite qu'à l'étranger par l'effet du gel; notre nourriture doit être plus abondante et plus substantielle; Nos maisons plus solides et plus épaisses; notre travail des temps froids plus lent et plus coûteux. Il est vrai que ces conditions sont génératrices d'énergies; mais qu'on n'aille pas les rendre plus dures en les rendant intenable par l'effet d'un mur douanier qui élèverait le coût de la vie à des hauteurs insupportables.

Disons-le donc franchement: les industries qui ne peuvent soutenir la concurrence sans la protection sont injus-

tes, malhonnêtes et insensées. Nous n'en avons pas besoin. Si c'est pour elles seules qu'il faut élever les impôts de centaines de millions, mieux vaut qu'elles périssent un jour. Ne les abattons pas du jour au lendemain. Permettons à leurs possesseurs de se réorganiser sur d'autres bases, de se NATIONALISER, ou bien, donnons-leur du sursis pour que leurs ouvriers soient employés par d'autres; mais n'allons pas opprimer tout un peuple de taxes exorbitantes pour le bien d'une infime minorité.

L'OPINION DES ECONOMISTES

Cette idée est partagée par les économistes les plus distingués. Adam Smith, l'une des lumières de son siècle, écrivait dans LES RECHERCHES SUR LA NATURE ET LES CAUSES DE LA RICHESSE DES NATIONS: "La maxime de tout chef de famille prudent est de ne jamais essayer de faire chez soi la chose qui lui coûtera moins cher à acheter qu'à faire. Le condonnier ne tâche pas de faire des habits, mais il a recours au tailleur; le fermier ne s'essaye pas à faire ni les uns ni les autres, mais il s'adresse à ces deux artisans et les fait travailler. Et il n'en est pas un parmi eux qui ne voit qu'il y a de son intérêt d'employer son industrie entière dans le genre de travail dans lequel il a quelque avantage sur ses voisins et d'acheter toutes les autres choses dont il peut avoir besoin avec une partie de ce produit. Ce qui est prudence dans la conduite de chaque famille ne peut guère être folie dans celle d'un grand empire. MEME LA CONCURRENCE DU VOISIN RICHE PEUT TOURNER AU PROFIT DE LA MASSE DU PEUPLE POUR LE TRAVAIL QU'ELLE LUI OUVRE DANS TOUS LES AUTRES GENRES D'INDUSTRIES."

Un peu plus près de nous, Jean-Baptiste Say écrivait à son tour, dans son cours d'économie politique: "Quand un commerce s'établit entre nous et une nation étrangère, nous renonçons à la consommation des produits que nous lui envoyons pour jouir de la consommation de ceux que nous obtenons en retour. L'effet est précisément le même que si nous avions produit les marchandises étrangères sur nos champs et dans nos ateliers. Au fond, nous ne consommons jamais que ce que nous produisons; mais il y a d'assez grands avantages à opérer cette consommation après le circuit du commerce extérieur... Je suppose que des commerçants achètent pour l'Allemagne cent aunes de tafetas dont les frais de production et, par conséquent, le prix soit de 400 francs; je supposerai que ce tafetas soit vendu à Francfort 450 francs, qu'avec cette somme on achète cent pièces de padons ou rubans communs qui se fabriquent à Eberfeld et qui, rendus à Paris, se vendent 500 francs; nous aurons produit nos padons en vendant nos tafetas. Maintenant, je supposerai que nous voulions (comme la tentative a été faite) ravir, comme on dit, cette branche d'industrie à l'Allemagne et produire nous-mêmes des padons; on en prohibera l'entrée et les cent pièces fabriquées en France reviendront à 600 francs, ce qui fait cent francs de plus que le prix auquel le commerce nous les procure en ce moment."

LES PRINCIPES INATTAQUABLES

Voilà une doctrine à laquelle l'Association des manufacturiers, avec son ridicule argument de LA PRATIQUE DES AFFAIRES ne saurait répondre. Ce groupe n'agit que sous l'impulsion de l'intérêt personnel et voudrait profiter de l'effet d'une crise universelle pour aveugler l'opinion.

Il est du devoir du peuple de se tenir sur ses gardes et de ne pas sacrifier ses véritables intérêts à des illusions et à des convoitises maléfaisantes.

Jean-Charles HARVEY.

A suivre



LE PROTECTIONNISTE:—Moi, je cultive des bananes en serres chaudes, des bananes "Made in Canada". Elles me coûtent les yeux de la tête, mais grâce à la protection, l'empêche l'entrée des fruits tropicaux et les Canayens sont forcés d'acheter les miens. Paye Baptiste!

Billet de la semaine

A DROITE ET À GAUCHE

Que le ciel nous protège de la protection tory!

Dans le cas où les "meighenistes" reviendraient, un jour, au pouvoir, Cliglit Lockwell devrait passer une loi pour empêcher les agents d'immobiliers étrangers d'entrer au pays. Protégeons-nous, quoi!

M. J.-Adhémar Gagnon refuserait aux troupes de comédie française le droit de s'exhiber, à l'Auditorium; il faut d'abord protéger nos artistes qui ne pourront jamais arriver avec la concurrence que leur font Gélater, Maguier, et autres.

M. Bellef balayerait d'un coup sec tous les "portiers" noirs à bord des convois pour donner une chance aux nôtres de se produire.

Les Grecs commerçants de bonbons et de crème glacée auraient maille à partir avec M. Monty.

Toinot Rivard empêcherait les touristes plus élégants que lui de passer la frontière.

M. J.-Adhémar Gagnon a consenti à se sacrifier dans le comté de l'Islet.

Sa candidature a été proposée par un nommé Chrysamine (est-ce celui d'une maladie que ce nom) et c'est un chat mort (Chamarre) qui l'a secondée.

Toinot assistait à la convention aux côtés d'un autre nationaliste: Lavergne.

Comme d'habitude le jeune Rivard a déridé son auditoire par quelques farces de bas étage.

On fait ce qu'on peut.

Armand (s'il faut en croire le rapport impartial de l'ÉVÉNEMENT) a prétendu que "3,000,000 de Canadiens étaient obligés de quitter leur pays chaque année."

Pourquoi pas six millions ou neuf millions (la population entière du Canada)?

En venant ici, déclara M. Lavergne au début de son discours, je me suis rappelé (il "saut" de sa poche un large mouchoir) un voyage que je faisais, il y a 20 ans, alors que je venais combattre la candidature du Dr Paquet. Plus tard (Titoine, distrait, fredonne; plus tard... un poivre étranger... sourit...) je suis venu parler en faveur de la candidature du Dr Paquet. On dira: "C'est un homme qui tourne."

Armand va au-devant des coups.

Un homme qui tourne comme lui c'est une zizquette.

Les biens ont renvoyé ad patres le grand-père-nique organisé pour dimanche prochain au Lac Saint-Joseph.

Le nombre très limité des Conservateurs disposés à prendre part à cette fête aux sandwiches a engagé le président de la "véloitesse" tory à renoncer à son projet.

On va essayer de remplacer le pow-wow champêtre par une "zénolade" dans le comté de Charlevoix.

Suite à la page 4

LA MUSIQUE AMERICAINE

L'autre jour, par un temps de pluie, je me suis organisé une séance de jazz. J'ai fait répéter par mon gramophone (un appareil dont j'avais fait l'emploi à l'époque où la danse n'était pas encore démodée) une collection de disques américains. Tous les morceaux qui, un temps furent populaires; tous les airs connus des amateurs de foxtrot, tous ceux qu'ont fredonné, chanté, hurlé, les crieurs de boîtes, les fournisseurs, les charroyeurs de vidanges, les commis de bars et les gringoux de toutes catégories, se sont succédés sur l'appareil. Quelle séance!

J'ai entendu des... chefs-d'œuvres tels que le fameux "It's a long way to Tipperary" et le célèbre "Over There" qui firent leur apparition pendant la guerre et qui accompagnaient nos régiments de l'autre côté des mers. Je me suis rappelé les troupes déambulant au pas militaire dans les rues de notre ville et marchant avec entrain en répétant pour se donner du courage les refrains aussi connus déjà que celui de la Marsaillaise... "and we want come back till it's Over There".

Et puis, mon gramophone m'a répété "La Veeda", "La Madelon"... La Madelon qui "vient nous servir à boire". Oh! celle-là, avec le caractère entraînant de sa musique, en a fait épanouir des visages tristes, en a séché des larmes prêtes à rouler brûlantes sur des joues barbues.

Et ce fut "Chimatoira", "Mon homme", "Cut yourself a piece of kate", "Yes, we have no bananas", "O Mr. Gallagher!" "La Gigollette", "Titi", "Katarine", et coetera. Je vous fais grâce des titres.

Quelques-uns des derniers mentionnés n'ont pas encore complètement réçu. Les titres de certains morceaux sont très originaux, ou en conviendra. En les choisissant et en les mettant à la suite les uns des autres on réussirait à faire des phrases... interminables. D'ailleurs, des concours de ce genre ont déjà été organisés qui ont donné des résultats assez cocasses.

Je ne suis pas un admirateur des jazz. Et lors même que je le serais, cela ne prouverait rien en faveur de ce genre de tapage pour l'excellente raison que je ne connais absolument rien en musique. Mon incompréhension de ce côté ne m'empêchera pas de déclarer, ici, publiquement, au risque d'attirer sur moi les malédictions des disciples de Mozart, Listz, Chopin, Beethoven et Alti, que la musique américaine ne me répugne pas.

Nou, elle ne me répugne pas du tout et j'éprouve même, à certains jours, plaisir à l'entendre. Elle n'élève pas l'âme et ne fait pas vibrer les fibres les plus in-

Suite à la page 4

LE CLAN CONSERVATEUR RIGOLE D'AISE: PAS SI VITE, MESSIEURS

Le libéralisme n'est pas anéanti dans les provinces maritimes - Les problèmes que l'hon. M. King soumettra au peuple n'ont rien à faire avec ceux que considèrent les gouvernements locaux

DANS LE NOUVEAU-BRUNSWICK

La meute conservatrice et protectionniste a poussé des vociférations de joie à la nouvelle que l'hon. M. J.-B.-M. Baxter, chef du groupe tory, au Nouveau-Brunswick, avait remporté la victoire sur l'hon. M. P.-J. Veniot. Ce furent de touchantes accolades et des poignées de main à s'en faire craquer les phalanges.

Les partisans de M. Meighen voient dans la défaite du gouvernement libéral le début d'un revirement de l'électorat de ce Dominion contre la politique fédérale et le retour de la population aux principes conservateurs prônés par le très-honorable Arthur et ses aides-de-camp. Déjà, sur tous les perchoirs, ils prophétisent l'écrasement de l'hon. M. King aux prochaines élections générales. Doucement, Messieurs.

Les problèmes soumis au peuple du Nouveau-Brunswick au cours de la dernière campagne électorale ne sont pas du tout les mêmes que l'électorat de cette province sera appelé à considérer lors de l'heure des élections fédérales aura sonné.

À la dissolution du Parlement, l'hon. M. Veniot a proposé à la population dont le parti libéral avait la confiance, depuis 1917, un important problème, celui de l'exploitation des ressources hydrauliques.

Le chef Acadien voulait que les cours d'eau de sa province fussent développés par l'État et pour le peuple. Il proposait:

QUESTIONS ET REPONSES

C'est un vieil adage politique qu'un gouvernement subit les conséquences du malaise économique de ses administrés, et ceci quelles que soient la couleur et l'allégeance politique de ce gouvernement.

Il y avait malaise en Nouvelle-Ecosse: des élections ont eu lieu, l'électeur s'est vengé de son mal en votant CONTRE.

Il y avait malaise au Nouveau-Brunswick: les polls ont servi d'exutoire à la vindicte populaire: on a voté CONTRE.

Halifax et Fredericton avaient une administration libérale: puisqu'on a voté CONTRE, il s'en est suivi un triomphe tory, puisqu'il n'y a pas de moyen terme. Si les deux gouvernements avaient été conservateur, on eût voté CONTRE avec un égal ensemble et il y eût eu une victoire rouge.

Il y a un malaise évident, inévitables dans les Provinces Maritimes. Plus qu'un malaise c'est de la misère. Qui le nierait est un imposteur ou bien un sot. Le peuple s'est laissé prendre à l'argument aussi simpliste qu'éternel, hélas! "Si vous souffrez, c'est la faute de ceux qui vous gouvernent! On a exploité ce sophisme. C'était naturel. Le résultat ne l'est pas moins.

Il y a du malaise, il y a de la misère. Pourquoi?

Néo-Ecossais et Néo-Brunswickois pâtissent parce qu'ils ne peuvent écouler leurs produits, pas plus leurs patates que leurs pommes ou que leurs poissons.

Pourquoi n'ont-ils pas de marché?

Parce que le tarif américain est un vrai mur de Chine qui a supprimé virtuellement toute exportation des Provinces Maritimes.

Comment se fait-il qu'il y ait ce tarif d'exorbitante protection?

Comment se fait-il que le poisson de l'est canadien, que ses patates, ses fruits, ses autres produits ne puissent pas pénétrer librement dans la Nouvelle-Angleterre qui en est le marché naturel?

Parce que le parti conservateur canadien a rejeté le libre-échange avec l'Ontario quand celui-ci le lui offrait.

Si nous avions la réciprocité il n'y aurait ni malaise ni pauvreté au Nouveau-Brunswick.

L'affaire du Grand Sault n'est en com-

saît à ses mandats de harnacher les flots de la Rivière Saint-Jean et de construire des usines électriques au Grand Sault. Cette entreprise devait être gérée par une Commission nommée par le gouvernement. De son côté, l'hon. M. Baxter prétendait qu'il valait mieux abandonner à l'initiative privée le soin de mettre en valeur la houille blanche du Nouveau-Brunswick. Il voulait aussi que le projet du Grand Sault dont la réalisation nécessitait la dépense de plusieurs millions, fut étudié de nouveau et plus soigneusement.

Voilà la grande question sur laquelle les électeurs du Nouveau-Brunswick ont eu à se prononcer. Ils ont préféré se ranger à la manière de voir de l'hon. M. Baxter.

Faut-il en conclure de là que le libéralisme — en tant que la politique fédérale est concernée — est anéanti dans le Nouveau-Brunswick et que les candidats de l'hon. M. King seront balayés dans les provinces maritimes lors du prochain appel au peuple. Nous ne croyons pas. Les problèmes que le chef libéral à Ottawa soumettra au peuple lorsque le temps des élections sera venu sont tout-à-fait différents de ceux que les orateurs viennent de traiter, dans le pays d'Évangéline et la population de cette partie du Dominion est trop intelligente pour ne pas savoir faire une sage distinction.

et ceux qui la présentent comme un épouvantail savent très bien qu'elle ne peut influer sensiblement sur les conditions économiques générales de la province. On parle du Grand Sault pour éviter de parler tarif.

C'est le tarif qui étouffe.

Si ce tarif est l'oeuvre des Américains, ses effets sur nos gens ont pour cause première le rejet de la réciprocité.

Les Yankees pourraient avoir adopté le même tarif que celui qu'ils ont actuellement en vigueur: si nous avions eu un traité de réciprocité avec la clause de la franchise réciproque, le Canada ferait exception à l'application du tarif Fordney amendé ou non amendé; les Provinces Maritimes ne seraient pas embouteillées, elles auraient une part égale à la prospérité du Canada. C'est la politique tory qui a placé la pierre à l'entrée de leur tombeau.

COUP DE PINCEAU

Québec est une ville à tableaux. Il n'est pas un endroit du pays qui suggère autant qu'elle un sentiment d'art. Elle fourmille de coins intéressants, où mille détails se révèlent, où surgissent des dessins harmonieux et des nuances exquisément fondues. Elle est, pour le poète de chez nous, l'unique métropole de la beauté. À ses côtés, les autres grandes cités, celles qui ont des immeubles à l'américaine et des théâtres écrasants de luxe, ne sont que des pauvresses. Pour ma part, je les ai vues presque toutes. Je n'ai connu Québec qu'après avoir laissé mon âme dans la contemplation du chic hideux des cinémas panoramas d'ailleurs. Je n'avais guère entendu que des sarcasmes au sujet du rocher épique où notre patrie est née. Et je m'aimais malgré tout, sans la connaître, parce que je savais qu'elle était belle entre toutes, que ce n'était pas en vain que les voitures de la flotte de Saint-Malo s'étaient dégoûtées, il y a longtemps, sous le promontoire buron, à la bouche de la rivière Saint-Charles; je savais que, dans tout François-Intelligent, fût-il un rude marin, il y a l'instinct profond qui devine les sites de l'avenir. Et maintenant que j'y ai vécu et que j'ai l'insigne honneur d'avoir pénétré dans son intimité, senti les battements de son cœur plein de souvenirs, vécu de sa vie, qui est le souffle même de ma race, éprouvé l'atmosphère maternelle de son visage d'aïeule, je conçois mieux que Québec est et restera le noyau de tout ce qu'il y a d'attachant dans la tradi-

Suite à la page 4

LA GROSSE BERTHA

On a donné, par dérision, le nom de *Grosse Bertha* à une gigantesque pièce de canon dont les Allemands, au cours de la Grande Guerre, se sont servis pour bombarder Paris, capitale de la France. Quelques projectiles, lancés par cette machine, ont fait des victimes — des femmes et des enfants surmontés dans une église, un vendredi-saint.

Sans vouloir comparer le Québec Industriel, publication annexe de l'Événement à la pièce d'artillerie allemande, ni son inventeur — M. J.-H. Fortier — à un boche authentique, nous croyons qu'il y a lieu de faire un rapprochement entre les uns et les autres, car les deux expériences procèdent d'une même inspiration : le faux sentiment du devoir, ont la même raison d'être : la soif de domination, et aboutissent au même résultat : l'impuissance.

Constitué en autorité comme président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, et disposant d'une vaste organisation de publicité par l'entremise de l'Événement et du Nouvelliste, lancé par les circonstances en pleine guerre protectionniste, M. J.-H. Fortier, semblable à tous les hommes d'action impulsive, s'est imaginé que son devoir l'obligeait à fabriquer une arme unique, colossale, dont l'effet devrait être foudroyant.

Il fallait lui donner une réalité. La conviction et la bonne foi sont les deux éléments inséparables de toute oeuvre destinée à faire du bien. Nous ne nous pas ces deux qualités à M. Fortier. Il en possède même les défauts, qui sont l'opiniâtreté irréductible dans la conviction et une condescendance paternelle dans la bonne foi. En d'autres termes, c'est un volontaire entêté qui se happe avec délices et n'a confiance qu'en ses méthodes.

Cette notion intransigeante du devoir ne va pas sans certains inconvénients dans la pratique.

Du reste il serait malhabile de charger à plaisir son portrait, sachant qu'il est bien connu et qu'il a tous les moyens voulus pour se défendre.

Nous voulons démontrer seulement que, tout en y mettant des formes il a exagéré son sentiment du devoir jusqu'à la fausseté, sans profit pour sa cause et non plus, selon nous, sans guère modifier les opinions des lecteurs qu'il prétendait atteindre.

Le Québec Industriel est une revue de grand format, publiée comme supplément et deuxième section de l'Événement du 4 juillet 1925. Elle comprend, avec la couverture, quatre-vingt-quatre pages, dont une trentaine consacrées à de la matière courante, et le

reste se composant d'annonces et réclames.

La page-frontispice est une remarquable photographie en couleurs représentant, sans les traits d'une belle femme élanée, le "Progrès", encadré de toutes les principales richesses de la province de Québec : industrie, navigation, pêche, agriculture, commerce, chemins de fer, pouvoirs hydrauliques, forêt. Cette page donne l'impression de la vie active, de la prospérité et du bien-être. Nous regrettons de n'y voir pas figurer une équipe d'ouvriers de manufactures au travail, mais on ne peut pas penser à tout. Les diverses activités représentées en plein développement laissent suffisamment deviner qu'il faut des centaines de mille bras pour les mettre en valeur. Ces bras, nous les avons, robustes et puissants, chez les hommes et chez les femmes, à la ville comme à la campagne, et les mères continuent de nous en donner par l'exploitation des vieilles terres, pour la colonisation des nouvelles, pour les métiers, les professions, les besoins du dedans et du dehors, la moisson des champs, des intelligences et des âmes, le fonctionnement des usines, en un mot, tout ce qui constitue les éléments d'une vie saine et heureuse pour l'individu comme pour la collectivité.

On se demande de quelle autre "protection" a besoin cette superbe Canadienne qui personnifie le progrès de la nation. Si elle est malheureuse, misérable, et souffrante, M. Fortier a eu tort de nous la montrer dans toute son opulence de forme et de santé, à la fois gracieuse et glorieuse, forte et belle au milieu des belles et fortes exploitations industrielles qui la font vivre. Et si elle est telle qu'il nous la représente, n'a-t-on pas raison de craindre que M. Fortier, sous prétexte de protection, n'emprisonne et ne détruisse quelques-uns des charmes de cette splendide créature ?

Avant d'ouvrir le livre qui contient les théories protectionnistes de M. Fortier, nous avons déjà la preuve qu'il veut s'attaquer à un état de choses qu'il trouve bon, d'après le cours du temps et les lois existantes, mais qu'il veut rendre meilleur, en proposant des méthodes tarifaires agressives, pleines de menaces de guerre intestine et extérieure, prometteuse de lointains et hasardeux bénéfices, à la suite d'expériences grosses de dangers.

En 1911, alors que sa politique du gouvernement Laurier-Fielding était d'établir entre les États-Unis et le Canada un système de réciprocité commerciale pour les produits naturels, que disaient les conservateurs protectionnistes ?

"Ne touchez pas à ce qui est assez bon". "Let well enough alone". Ils ont battu Laurier avec ce cri-là. Aujourd'hui que les libé-

PROHIBITION AMERICAINE

Le nombre des mortalités dues à l'alcoolisme augmente aux États-Unis, déclare dans un rapport récent le docteur Mathias Nicoll, commissaire du bureau d'hygiène. Rien que pour le mois de mai dernier, explique le fonctionnement américain, la proportion est de onze fois plus grande que pour le mois correspondant de 1920. Pour peu que cela continue, on aura tôt fait de dépasser les chiffres élevés de l'époque où la prohibition n'existait pas aux États-Unis.

Et voilà où en sont nos voisins avec leur régime tant vanté. Et encore, comme le remarque le docteur Nicoll, tous les cas de mortalités par intoxications alcooliques sont loin d'être rapportés. La plupart du temps, on attribue le décès à n'importe quelle autre cause. La situation apparaît autrement grave s'il était possible d'obtenir le chiffre exact de tous ceux qui meurent, empoisonnés par ces affreux boissons qui se débitent à des prix fous sur presque toute l'étendue du territoire américain. Peut-être les autorités alimentaires mieux ne pas le savoir, ou peut-être même le savent-elles trop bien, sans vouloir le dire.

raux sont revenus au pouvoir, et s'efforcent de multiplier les relations commerciales pratiques avec toutes les nations, voilà que M. Fortier proteste. "Les choses vont bien, dit-il, le progrès s'affirme partout. Vous le voyez par la page-frontispice de mon Québec Industriel". En vérité, pourquoi veut-il amener le peuple contre le gouvernement King, puisque, de son propre aveu, c'est la politique de ce gouvernement qui fait le bonheur du peuple ?

Nous levions M. Fortier à bien étudier l'image du Progrès qu'il a fait dessiner pour la première page de son Québec Industriel. S'il constate qu'elle est vraie, dans l'ensemble et les détails, qu'il nous explique pourquoi il s'obstine à faire la guerre au gouvernement. S'il confesse qu'elle est fautive, qu'il ait le courage de la répudier et nous saurons à quel nous en tenir.

Il restera muet, c'est plus prudent. Mais alors nous nous en servirons devant le peuple contre lui, pour jeter une couche d'eau froide sur sa bonne foi et démontrer que chez lui, le sentiment du devoir ne dépasse pas son intérêt et celui de l'Association dont il est le président, sans souci de l'intérêt public.

À la semaine prochaine. (L'Oeil)

Pourtant, la vérité fluit toujours par percer, et le jour où le peuple américain pourra en quelque sorte toucher lui-même du doigt les maux qui lui ont causés et que lui causent continuellement l'application de la loi Volstead, les législateurs de Washington ont besoin de se bien tenir. Ce jour-là, les gouvernements constateront qu'ils sont allés trop loin et les sociétés prohibitionnistes reconnaîtront que leur zèle est été mieux employé ailleurs. Mais il sera trop tard et tous seront balayés et rejetés loin en arrière par le ressentiment populaire.

Déjà, on se rend compte que cinq ans de prohibition ont contribué à rendre les Américains moins respectueux des lois. Des gens qui, autrefois, ne faisaient pas usage de boissons alcooliques, en ont pris l'habitude rien que pour manifester leur désapprobation d'une mesure qui va à l'encontre des libertés énoncées dans la Constitution. Règle générale, on vise plutôt à violer la loi qu'à l'observer. Et il est certain qu'on y réussit très bien. Mais, en même temps, le niveau moral de la nation baisse et la terre de liberté perd de son prestige.

Quoi qu'il en soit, la province de Québec, si vivement dénoncée outre frontière par les partisans de la prohibition absolue, préfère infiniment son régime de tempérance mitigée à celui que l'on voudrait faire triompher aux États-Unis. Il est le plus conforme à la dignité d'hommes libres, le plus conforme aussi aux intérêts sociaux et économiques de notre communauté. Nos puissants voisins ne peuvent certainement pas en dire autant du leur, ou, s'ils peuvent le dire, ils sont loin de pouvoir le prouver, comme en témoignent les déclarations du docteur Nicoll et une foule d'autres qui ne craignent pas de parler.

(La Presse)

R. Meedonald au Canada

Ottawa—La rumeur persiste à vouloir que le très honorable Ramsay MacDonald, chef du parti travailliste en Angleterre, va visiter le Canada cette année. Cette visite, si elle a lieu telle qu'elle était projetée, sera privée et l'ex-premier ministre ne paraîtra que rarement en public. M. MacDonald n'a pas vu le Canada depuis plusieurs années et son voyage aurait un but de distraction.

Vu la tenue possible d'élections au Canada, cette année, il est peu probable que le premier ministre Baldwin vienne nous visiter cette année.

NOUVEAUX TAUX DE TRANSPORT SUR LA RIVE SUD

Le public a la plus belle occasion de voyager à un prix qui équivaut au prix du gros, en achetant des Passes

Hebdomadaires.

TRANSPORT A MOINS DE 5cts

LEVIS TRAMWAYS CO

Téléphones : 2-8064
2-8065

Résidence privée : 2-8066

A. DESLAURIERS Ltée

Entrepreneurs-Menusiers et Contracteurs Généraux

Spécialité dans les bois durs : tels que noyer noir, acajou, chêne, châtaignier, gommier, bois jaune, etc., ainsi que les panneaux plaqués.

68 rue Lalemant, Québec.

Les Vins Légers remplacent les Liqueurs Fortes

La consommation des spiritueux diminue et celle des vins augmente sous le régime de la Loi des Liqueurs.

LES progrès de la tempérance dans la province de Québec sont incontestables quand on examine la diminution constante dans la consommation des liqueurs fortes et l'augmentation très encourageante dans l'usage des vins légers. La popularité des vins s'explique de plusieurs façons mais surtout à cause de leur excellente qualité, de leur caractère inoffensif et de leurs prix peu élevés.

La Commission n'achète que des produits purs et authentiques. Grâce au bureau qu'elle a ouvert à Paris, elle se tient en contact continu avec les plus grands vignobles de France et peut ainsi assurer au public non seulement les marques de vins célèbres mais aussi tous les bons produits que l'on peut désirer.

Dans l'achat des vins, la Commission apporte le même soin pour l'achat de ses spiritueux. Un échantillon est soumis au bureau de Paris qui le fait analyser puis l'envoie à la Commission. Nouvelle analyse aux laboratoires et lorsque le produit est jugé d'une qualité et d'une pureté absolues, on l'importe. L'importation se fait dans les conditions nécessaires pour que le vin conserve toutes ses qualités et avant de le placer dans les magasins, il est examiné de nouveau.

La conservation des vins dans les entrepôts de la Commission est l'objet d'une scrupuleuse attention de la part de l'administration. Un personnel d'experts en a la charge et les vins sont surveillés avec autant de soin que les vignerons de France en mettent à les fabriquer. Toutes ces précautions assurent au public des vins de première qualité.

Pour activer la vente des vins, qui aide la cause de la tempérance, la Commission a ouvert des magasins où l'on vend exclusivement des vins légers. Le public, qui peut se rendre compte dans ces établissements de la qualité des vins avant de les acheter, a semblé fort apprécier cette innovation.

La Commission a voulu aussi permettre la vente des vins à des prix remarquablement bas et elle a réussi. Le petit tableau suivant comprenant certain prix des vins de la maison Barton & Guestier, sous l'ancien commerce et sous le régime de la Commission, montre la diminution.

| VINS BLANCS | Prix de l'ancien commerce (Par Caisse) | Prix de la Commission (Par Caisse) |
|---------------|----------------------------------------|------------------------------------|
| Graves | \$12.50 | \$10.20 |
| Barsac | 13.50 | 12.00 |
| Sauterne | 14.00 | 12.00 |
| Haut Sauterne | 17.50 | 14.00 |
| Chateau Yquem | 38.00 | 33.40 |

| VINS ROUGES | Prix de l'ancien commerce | Prix de la Commission |
|-------------|---------------------------|-----------------------|
| Médoc | 15.00 | 10.80 |
| St-Julien | 16.00 | 12.00 |

Il faut tenir compte du fait que l'ancien commerce ne vendait ses vins à la caisse qu'aux marchands qui les revendaient au public avec un profit tandis que la Commission vend ses vins à la bouteille au même prix qu'à la caisse.

Les efforts de la Commission des Liqueurs pour augmenter la consommation des vins légers afin de diminuer en même temps l'usage des boissons enivrantes ont obtenu des résultats encourageants et qui ont assuré des progrès considérables vers la tempérance.

TABLEAU indiquant l'augmentation de la vente des vins et la diminution du commerce des liqueurs fortes:

| VINS | | | |
|---------|--------|--------|--------------|
| Mois | 1923 | 1924 | Augmentation |
| Janvier | 27,768 | 64,971 | 37,203 |
| Février | 25,638 | 52,636 | 26,998 |
| Mars | 27,005 | 48,645 | 21,640 |
| Avril | 28,498 | 49,973 | 21,475 |
| Mai | 36,909 | 49,175 | 12,265 |
| Juin | 37,350 | 50,728 | 13,377 |

| SPIRITUEUX | | | |
|------------|--------|--------|------------|
| Mois | 1923 | 1924 | Diminution |
| Janvier | 61,070 | 61,068 | 2 |
| Février | 50,839 | 50,690 | 148 |
| Mars | 52,440 | 51,025 | 1,415 |
| Mai | 64,015 | 54,806 | 9,208 |
| Juin | 58,992 | 50,083 | 8,909 |

(Dans le mois d'avril 1924, il y eut une légère augmentation).

Les statistiques de 1925 indiqueront une augmentation plus considérable encore de la consommation des vins légers et une diminution plus appréciable de l'usage des liqueurs fortes.

GIN
Canadien Melchers
Croix D'Or

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

| | | |
|--------|----------|-------------|
| Gros | 42 onces | Prix \$3.80 |
| Moyens | 26 " | " 2.55 |
| Petits | 10 " | " 1.10 |

The Melchers Gin and Spirits Distillery Co., Limited - Montreal
DISTILLERIE A BERTHIERVILLE

Téléphone : 2-7865

T. E. ROUSSEAU Ltée

INGENIEURS

Entrepreneurs Généraux

48, 2^{ème} Avenue, - LIMOILOU.

POUR VOS IMPRESSIONS Adressez-vous à

La Cie de Publication de Lévis

39, RUE SAINT-LOUIS,

LEVIS

NOTRE DETTE AU ETATS-UNIS

UN PAS VERS LE REGLEMENT

Une mission d'experts français s'embarquera prochainement pour Washington, chargée de négocier avec le gouvernement américain le règlement de notre dette officielle envers les Etats-Unis. M. Briand, ministre des affaires étrangères, en a donné l'assurance, incidemment, au cours d'un déjeuner qu'il a offert vendredi, en l'honneur de la mission envoyée à Paris par le Board of Trade de Washington, à l'occasion de l'Exposition des Arts décoratifs.

La nouvelle a été confirmée par M. Painlevé, président du conseil, au dîner donné par la Chambre de Commerce américaine de France, pour la célébration de l'Indépendance Day (4 juillet).

Des toits empruntés d'une exquise cordialité ont été échangés en ces deux réunions. On y a, de part et d'autre, évoqué avec une égale ferveur les luttes d'il y a un siècle et demi pour la liberté, le grand nom de La Fayette, la récente fraternité des champs de bataille, tous les impérissables souvenirs qui lient notre histoire à celle de l'Amérique du Nord. Les orateurs américains ont rivalisé de spontanéité et de chaleur dans l'expression de leurs sympathies pour notre pays.

Quel dommage que ce ne soit point, par ces hommes éminents que les experts français aient à débattre nos intérêts dans la question des dettes! Ce serait fait et bien fait.

C'est à la Trésorerie d'Etat des Etats-Unis qu'ils auront affaire, dans des bureaux où les arguments de sentiment n'ont jamais accès. La Trésorerie d'Etat prouit ses livres; le capital des dettes à rembourser y est inscrit **ne varietur**; rien à rabattre, quelles que soient les raisons invoquées.

M. Parmentier, qui avait été, en août 1922, envoyé par M. Polignac en mission à Washington, pour ce même objet, en a su quelque chose. Quelques mois après, M. Stanley Baldwin, alors chancelier de l'Echiquier, put rapporter d'une négociation semblable un accord effectif, mais avec des conditions que les Anglais trouvent bien lourdes, obligés qu'ils sont d'envoyer chaque année dans les caisses du Trésor américain plus de 800 millions de francs or. Enfin, au dire de l'Informateur, le délégué de l'Italie qui, le mois dernier, avait traversé l'Atlantique avec l'espoir d'obtenir des réductions, est rentré à Rome désappointé.

Voilà des précédents certes peu encourageants.

Telle est, cependant l'obsession exercée sur les esprits par cet irritant problème, que les convives du banquet de la Chambre de Commerce américaine n'ont pu s'empêcher d'y faire allusion à l'heure des toasts. En particulier, l'ambassadeur, M. Myron T. Herrick, en qui la France vénère depuis longtemps l'un de ses meilleurs et de ses plus fermes amis, a fait honneur à notre pays d'avoir le courage de tous les sacrifices, y compris ceux d'ordre financier.

Il y a lieu de voir, dans cette déclaration, une protestation indirecte et opportune contre les injustes préventions qui sont encore entretenues contre nous dans la plupart des milieux de la finance anglo-saxonne. C'est

une vérité trop méconnue, malheureusement, que les milliards dépensés par la France pour la restauration urgente de ses départements dévastés pendant les quatre années de l'invasion allemande, dépassent sensiblement le montant (capital et intérêts compris) de sa dette envers les Etats-Unis.

Le capital initial (crédits ouverts par la Trésorerie américaine, pour achats en Amérique, à partir d'avril 1917) était, en effet, à la conclusion de la paix, de 2 milliards 933.265.232 dollars. Il s'est accru de 407 millions 341.144 dollars, par l'acquisition des stocks de matériel et d'approvisionnements que l'armée américaine a laissés sur notre sol en se rembarquant. Il s'est, enfin, grossi des intérêts (à 5%), intérêts dont l'accumulation formait, au 31 décembre dernier, la respectable somme de près de 800 millions de dollars. Dans l'ensemble donc, la note que nous présentent les Etats-Unis, s'élève aujourd'hui à 4 milliards 137 millions de dollars.

En chiffres ronds, et en calculant le dollar à un taux approximativement équivalent à celui de la "garantie de change" que vient de fixer M. Caillaux, cette note des Etats-Unis représente 83 milliards de nos francs-papier. Or, jusqu'à ce jour, nous avons dépensé près de 110 milliards de francs-papier pour le relèvement de nos ruines.

Le rapprochement de ces chiffres montre incontestablement que, si la France n'avait pas eu toute la charge de ces restaurations, par suite de la défaillance de l'Allemagne, elle eût été en mesure d'entreprendre de s'acquitter de sa dette envers les Etats-Unis et même d'une bonne partie de sa dette anglaise. Et, non seulement ces dettes ne se fussent point abourdes d'aussi formidables intérêts, mais notre change, s'il était fatalement affaibli, n'eût pas atteint, à beaucoup près, sa dépréciation actuelle. Notre situation économique en eût été améliorée d'autant.

Pourquoi faut-il que notre propagande ait si peu efficacement travaillé à propager ces notions essentielles à l'étranger.

Dans sa réponse aux toasts des orateurs américains, M. Painlevé n'est pas plus qu'eux, entré dans un étalage de chiffres qui eût été hors de saison, et, d'ailleurs, superflu. Il suffisait qu'on se comprît à demi mot. Mais, puisqu'on l'avait attiré sur ce terrain du règlement, il a, en quelques mots, laissé entrevoir les difficultés considérables qui attendent la mission des experts français, surtout quand il s'agira de s'entendre sur les moyens de "transport". En même temps, il a formulé l'espoir que "la solution de ce règlement donnera aux deux peuples intéressés le sentiment qu'elle est juste et équitable".

Il faut souhaiter, avec lui, qu'il en soit ainsi. Mais comment être sans appréhensions à ce sujet, si l'on songe—et nos représentants ne devront pas un instant perdre de vue ce fait—que tous les versements auxquels s'engagera notre pays se doubleront automatiquement de versements de même importance au profit de l'Echiquier de Londres, que de précautions s'imposent, par conséquent!

Les nouvelles reçues de New-York indiquent que l'opinion américaine a été favorablement impressionnée par les discours de Paris. Cette impression a-t-elle chance de durer?

Il y a une tendance générale, aux Etats-Unis, à reprocher à l'Europe de ne rien faire pour mettre fin au chaos économique et politique où elle se débat. Pourquoi ne comprend-on pas que ce chaos fut, pour une très grande part, le résultat du refus, par les Etats-Unis, de sanctionner le traité de Versailles, revêtu cependant de la signature de Woodrow Wilson? Quand on aura compris cela, chez nos anciens associés de la guerre, quand, par surcroît on saura aussi se dire que le chaos économique explique les déplorables progrès du communisme bolcheviste, on finira par consentir les compensations que dicte le sentiment de l'équité, et la situation générale s'en verra améliorée.

La discussion qui va s'entamer sera-t-elle un premier pas vers cet idéal?

(Journal de Rouen)

"Le Cri de Québec" est imprimé par LA CIE DE PUBLICATION DE LEVIS, 39-39 1/2, rue St-Louis, Lévis.

TUBERCULOSE



Pour vaincre la Tuberculose et la Mortalité Infantile

Il faut dans notre province plus de centres d'hygiène ou dispensaires

LA CAMPAGNE d'éducation et de prévention entreprise par le Service provincial d'hygiène tient en éveil l'attention de la population sur les ravages parmi nous de la tuberculose et de la mortalité infantile. Mais l'arme la plus puissante que nous puissions employer dans notre combat contre ces deux fléaux dévastateurs, c'est la création de nouveaux dispensaires de puériculture et antituberculeux.

Depuis trente ans, en Angleterre et aux Etats-Unis, c'est l'organisation de dispensaires, bien outillés et bien dirigés, qui a fait tomber de moitié la mortalité infantile et par tuberculose. Partout où dans Québec de semblables dispensaires ont été organisés, nous avons constaté une diminution notable du taux de la mortalité chez les jeunes enfants et une conception plus étendue des notions de l'hygiène.

Aux Trois-Rivières, par exemple, où le Centre d'hygiène sociale (comprenant un dispensaire antituberculeux et deux gouttes de lait) s'est montré particulièrement agissant, les résultats ont été des plus frappants. La mortalité infantile dans cette ville a été réduite, en 1924, à 149,2 par 1000 naissances contre une moyenne de 196 pour les cinq années précédentes. La mortalité chez les enfants inscrits aux gouttes de lait a été de 30% tandis qu'elle était de 30% chez les enfants non-inscrits!

A Thetford Mines les résultats ont été plus que satisfaisants. Là, la mortalité infantile a déchu de 300 par 1,000 naissances en 1920, à 96 en 1923.

Des méthodes identiques produiront, où que ce soit dans cette province, des résultats identiques. Nous pouvons et nous devons continuer.

DÉJÀ, en moins de deux ans, le Service provincial d'hygiène a participé activement à l'établissement de 14 dispensaires dans des endroits stratégiques. Les Centres d'hygiène sociale ci-après sont en pleine exploitation et en plein succès:

MONTREAL (4), CHICOUTIMI, RIVIERE-DU-LOUP, THETFORD MINES, JOLIETTE, TROIS-RIVIERES, SHERBROOKE, ST-JEROME, QUEBEC, VALLEYFIELD, ARTHABASKAVILLE.

Conscients des services qu'ils rendent au point de vue hygiène sociale, les conseils municipaux des endroits ci-après ont invité le directeur du Service provincial d'hygiène à organiser chez eux des dispensaires antituberculeux ou des centres d'hygiène sociale:

HULL, LACHINE, VERDUN, ST-HYACINTHE, DRUMMONDVILLE, BEAUCEVILLE.

LA SEMENCE de notre santé et de notre bien-être futurs tombe présentement dans le sol de la province. A mesure que les centres d'hygiène se multiplient pour atteindre toutes les régions où se fait sentir le besoin de ces "postes de sauvetage"—et leur nombre est considérable—la victoire couronnera la campagne contre la tuberculose et la mortalité infantile.

Le Service provincial d'hygiène s'est d'avance engagé à prêter son concours le plus entier à la création de centres d'hygiène. Il ne tient à rien tant à les seconder de son temps, de son expérience et de ses ressources matérielles dans les limites de son budget affecté à telle fin.

Mais il faut se rendre compte que cette campagne ne peut être une entreprise exclusivement gouvernementale. Tous les corps publics, les autorités municipales les plus directement intéressées, de même que toutes les classes de la population, doivent s'unir pour atteindre aux meilleurs résultats.

Au courant de la situation en pleinement conscient des meilleures méthodes à suivre, usez de votre influence personnelle pour hâter l'établissement de centres d'hygiène sociale, ces "postes de sauvetage" véritables, dans la localité que vous habitez.



Service Provincial d'Hygiène
Autorisé par le Secrétaire de la Province, Québec

UN BEAU TEMOIGNAGE

"Le Bulletin", dans son édition de dimanche dernier, a publié un article élogieux à l'endroit de notre loi des liqueurs et des employés de la Commission. En voici le texte:

Le premier souci de la Législature de Québec, en instituant la Loi des Liqueurs en 1921, a été de prévenir l'abus des boissons envivantes. Autrefois, même sous la loi de prohibition Scott, un citoyen pouvait acheter des stocks de liqueurs et les garder chez lui. Aujourd'hui en vertu de la loi, on ne peut se procurer plus qu'une bouteille à la fois dans les magasins de liqueurs. La Commission, qui est chargée de la mise en opération de cette loi de tempérance, est allée plus loin et elle a passé un règlement décernant qu'il ne

serait pas possible d'acheter plus qu'une bouteille par jour.

Les heures de vente ont été de beaucoup réduites comparées aux régimes du passé. Ouverts à 9 heures le matin, les magasins sont fermés à 6 heures le soir. Le samedi, il n'y a que 4 heures de vente, de 9 heures à 1 heure l'après-midi, et ce règlement ne souffre aucune exception. Les jours de fêtes légales et d'obligation, les dépôts sont fermés comme le dimanche.

La Commission des Liqueurs a choisi pour gérer ses magasins des hommes d'affaires compétents et elle a établi une surintendance qui donne entièrement satisfaction. Le personnel est composé d'employés courtois et le public semble satisfait de leurs services car on n'a jamais reçu de plaintes sur la fa-

çon dont les employés s'acquittaient de leurs devoirs.

Quand on compare le temps où la loi de prohibition était en vigueur avec le nouveau régime, on comprend la sagesse de la législation adoptée il y a quatre ans par le Parlement.

Les bons résultats obtenus dans la mise en opération de notre loi provinciale sont évidemment dus à la coopération du public. On a accepté toutes les restrictions loyalement et le succès de la loi de tempérance attire à la province de Québec des témoignages de tous les pays qui sont confrontés avec le grand problème social des boissons envivantes. Ce succès ne pourra que se continuer si le public coopère encore avec les administrateurs de la Loi des Liqueurs, qui s'inspirent

Les marches anglais

Londres.—Le gouvernement anglais, par l'entremise du comité de l'industrie et du commerce, va publier prochainement un rapport de sept cents pages se rapportant aux marchés britanniques et au commerce anglais outremer, sous tous leurs aspects possibles.

Ce document contient des statistiques préparées avec des renseignements officiels à compter de 1903 et offre des comparaisons très intéressantes.

de l'esprit de modération des auteurs de cette législation.

Rés.: rue du Collège, BEAUPORT

RAOUL CHÈNEVERT

Architecte

de Tanguay & Chênevert

Téléphone: 2-1466

20 1/2, Rue d'Aiguillon, QUEBEC.

15¢ LE PAQUET — aussi en boîtes métalliques HERMETIQUEMENT FERMÉES d'une 1/2 lb.

Le Tabac de Qualité
OLD CHUM

